

**CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
COLLEX-BOSSY**

Séance du lundi 9 septembre à 20h30

Présents

Mesdames et Messieurs

NOLL Dorothea Présidente
BOYE Jenny Vice-présidente

CASTLE Danièle
KENDE Michael
MACHERET Isabelle
MALHERBE Sylvie
MEGROZ Valérie
PESENTI Sébastien
PFEIFFER Pablo
STEIMER Jérôme
VIGNERON Gyl
WUTHRICH Patricia

Excusé

VERARDI Tiziano Secrétaire

Absentes

CARTIER Antonella
STANGA Laura

Exécutif

MUÑOZ Ricardo, maire
ROCH Barthélémy, administrateur

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 juin 2019
 2. Communications du bureau
 3. Droit d'opposition sur une décision de l'assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative à l'octroi, en 2020, par la Fonds intercommunal à la Ville de Genève, d'une subvention de 2'500'000 F représentant la participation des communes aux charges de fonctionnement du Grand Théâtre
 4. Nomination d'un membre permanent du Conseil municipal au GLRD
 5. Communications de la mairie
 6. Communications des commissions
 7. Propositions individuelles et questions
-

Mme Dorothea NOLL ouvre la séance à 20h30.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 juin 2019

M. Gyl VIGNERON indique qu'en page 5, une phrase se termine par une virgule au lieu de se terminer par un point. **Mme Jenny BOYE** indique que son prénom a été écrit à tort avec un « i » sur la première page.

Mme Dorothea NOLL passe à l'approbation du procès-verbal qui est accepté par 8 voix pour et 3 abstentions.

2. Communications du bureau

Mme Jenny BOYE indique qu'il serait souhaitable de réfléchir à la liste des conseillers municipaux préposés à la surveillance du local de vote pour 2020, pour le cas où les membres actuels souhaiteraient une rotation. Un point sera mis à l'ordre du jour de la séance du conseil municipal du mois d'octobre.

3. Droit d'opposition sur une décision de l'assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative à l'octroi, en 2020, par la Fonds intercommunal à la Ville de Genève, d'une subvention de 2'500'000 F représentant la participation des communes aux charges de fonctionnement du Grand Théâtre

Mme Dorothea NOLL indique que huit décisions doivent être prises (au lieu d'une seule tel qu'initialement évoqué). Elle demande aux conseillers si ceux-ci en ont pris connaissance. Les conseillers souhaitent prendre du temps pour ce faire, et demandent à reporter ce point à l'ordre du jour de la séance du conseil municipal du mois d'octobre.

4. Nomination d'un membre permanent du Conseil municipal au GLRD

Mme Dorothea NOLL rappelle aux conseillers que la membre permanente du Conseil municipal au GLRD est Mme Laura STANGA, mais celle-ci est désormais absente. **Mme Dorothea NOLL** suggère de ne pas procéder à une réélection formelle pour les six derniers mois de la législature. D'ici là, cette dernière s'engage à y représenter Collex-Bossy en cas de nécessité (quatre séances par an, dont une seule séance restante d'ici à la fin de l'année). Elle propose aux conseillers d'assumer cette fonction. **M. Sébastien PESENTI** se porte volontaire.

M. Gyl VIGNERON indique avoir assuré le relais en l'absence de Mme Laura STANGA. L'expérience lui a été tout à fait positive. Il rappelle l'intérêt d'une présence de Collex-Bossy sachant que Collex-Bossy n'a pas été représentée pendant un certain temps. Le GLRD souhaiterait qu'une prochaine séance soit organisée à Collex-Bossy. La prochaine réunion aura lieu le 26 septembre 2019 à Pregny-Chambésy, mais la demande sera prise en compte pour la séance du printemps 2020. Deux représentants par commune sont usuellement présents aux réunions, ce qui implique de devoir utiliser la salle du Conseil municipal. Un apéritif sera organisé.

5. Communications de la Mairie

5.1 Workflow

M. Barthélémy ROCH informe les commissaires que la Mairie a mis en place un « workflow » : il s'agit d'un programme qui permet de faciliter la comptabilisation et le paiement des factures via la digitalisation de celles-ci. La recherche des factures est ensuite considérablement facilitée. Le personnel suit une formation en ce moment. À la suite de cela, il n'y aura plus de factures « papier ».

5.2 PLQ « Bracasset »

M. Ricardo MUÑOZ informe être en attente du retour du Service de l'urbanisme du Canton au sujet de l'opposition au PLQ « Bracasset ». Le Canton va convoquer Collex-Bossy pour discuter de la suite du processus.

5.3 Correspondances des TPG

M. Ricardo MUÑOZ rappelle que des discussions étaient en cours au sujet des correspondances TPG, notamment à Colovrex. Il procède à la lecture des informations officielles des TPG à ce sujet. Dès l'horaire 2020 (du 15 décembre 2019 au 12 décembre 2020), la mise en service du Léman Express permettra l'augmentation des correspondances entre ligne Z (future ligne 52) et train en gare des Tuileries ou de Versoix avec la ligne U (future ligne 55). Le dimanche et les jours fériés, il ne sera plus nécessaire de changer de correspondance à Colovrex. Ensuite, les temps de trajets réels de la nouvelle ligne 20 seront mieux intégrés. Les lignes U et Z seront moins impactées par les retards. Finalement, un temps de correspondance de quatre minutes sera mis en place (au lieu de deux actuellement) sur la ligne 20, laquelle sera intégralement calée sur la ligne Z au lieu de l'être sur la ligne V.

5.4 Ferme Gindre-Constantin

M. Ricardo MUÑOZ avait annoncé que la séance publique au sujet de la Ferme Gindre-Constantin se déroulerait en septembre. Une erreur de calendrier a malheureusement été soulevée par Mme Meike Noll : à la suite de cela, la séance publique a été déplacée et se tiendra le 8 octobre 2019 à 19h30. Une séance de préparation avec le modérateur et les trois intervenants a d'ores et déjà été effectuée. Un tous-ménages sera distribué.

Mme Sylvie MALHERBE souhaiterait que le groupe de travail concerné par ce projet se réunisse en amont de la séance publique afin que les informations puissent circuler. **Mme Dorothea NOLL** rebondit, et estime qu'un « rafraîchissement » est des plus souhaitables afin que l'ensemble des autorités politiques de Collex-Bossy puisse donner une même impression lors de la soirée publique. M. Cédric ZURN sera invité.

5.5 Rapport administratif et financier de l'exercice 2018 de l'administration

M. Ricardo MUÑOZ indique que ce rapport de l'exercice 2018 de l'administration est à la disposition des conseillers municipaux.

5.6 Service technique

M. Ricardo MUÑOZ signale la prise de poste de M. Alain FISCHER depuis le 1^{er} septembre 2019 en qualité de responsable technique. Ce dernier, présent au Conseil municipal, a d'ores et déjà pris les dossiers en main.

M. Sébastien PESENTI profite des discussions liées au service technique pour indiquer que, selon lui, la mise en location de l'appartement de l'ancienne poste au 1^{er} août 2019 était trop optimiste du fait que les travaux extérieurs n'étaient pas terminés.

6. Communications des commissions

6.1 Commission infrastructures

M. Sébastien PESENTI indique avoir rencontré la commune de Bellevue le 3 septembre 2019 dans le cadre d'une séance élargie conjointe des commissions infrastructures des deux communes. L'objectif était de discuter de la question du projet de décharge de type A. D'après lui, les deux communes disposent désormais d'une excellente base de travail commune et s'entendent tout à fait.

M. Ricardo MUÑOZ complète et estime que la séance publique du 20 juin 2019 a permis de recréer du lien de manière positive. Depuis, M. Alain FISCHER a d'ores et déjà pu s'entretenir avec le personnel technique de Bellevue. Il s'agira de pouvoir faire « front commun » face aux exigences demandées par le Canton, et en vérifiant les appuis sur les bases légales. Collex-Bossy souhaite être maître du moment où l'enquête publique sera lancée (afin d'éviter les vacances d'octobre ou de Noël).

M. Sébastien PESENTI rappelle également que le nettoyage des bois est prévu samedi 14 septembre 2019 entre 13h30 et 16h00 (rendez-vous devant le local de voirie).

6.2 Commission Sociale

Mme Jenny BOYE rappelle que la grillade des jeunes aura lieu vendredi 13 septembre 2019. Le délai d'inscription est fixé au 10 septembre 2019.

7. Propositions individuelles et questions

7.1 Projet de mise en bouteille de l'eau de la Versoix à Divonne-les-Bains

M. Sébastien PESENTI signale l'abandon du projet de mise en bouteille d'eau à Divonne, paru récemment dans les médias. La Versoix traversant Collex-Bossy, il juge intéressant d'évoquer la question.

7.2 Entretien des terrains de football et mise à disposition de ceux-ci

M. Sébastien PESENTI se questionne au sujet de l'entretien des terrains de football. Il demande au maire s'il est possible d'obtenir plus d'informations. **M. Ricardo MUÑOZ** indique que l'entretien est pris en charge par le Groupement intercommunal du stade Marc-Burdet. A ce jour, au niveau du Groupement, la manière d'entretenir le stade est analysée afin d'optimiser les présences (avoir en permanence quelqu'un qui puisse assurer la surveillance) et limiter les déprédations ou les « squatteurs » indésirables. Aucune décision formelle n'a encore été prise.

M. Sébastien PESENTI entend, et suggère de réfléchir à la pose de portails autour des terrains Genthod et Bellevue (à ce jour, tout est ouvert). **M. Ricardo MUÑOZ** confirme que les portails sont prévus au budget du Groupement. **M. Sébastien PESENTI** se demande si une collaboration avec le Grand-Saconnex ou Versoix serait possible en matière de Police municipale (mise à disposition d'un APM). **Mme Dorothea NOLL** indique que le prestataire actuel, une entreprise de sécurité, donne des résultats satisfaisants. **M. Ricardo MUÑOZ** explique qu'une collaboration avec le Grand-Saconnex (mutualisation de la Police municipale) serait envisageable, mais celle-ci aurait un coût. Le sujet sera à évaluer dans le futur.

Mme Danièle CASTLE estime qu'il est dommage d'envisager une politique répressive plutôt que récréative et collaborative, surtout dans une petite commune. Pour elle, le message communiqué aux jeunes n'est pas le bon. Plutôt que de miser sur des policiers et des barrières, un message de vie en commun devrait être diffusé. A cela, **M. Ricardo MUÑOZ** répond que le terrain Pregny-Chambésy (B) est librement mis à disposition (en face du parking). Les terrains Genthod (C) et Bellevue (D) hébergent des matches officiels, et la colonisation non souhaitée engendre des dégâts de pelouse qui compromettent la tenue des matches. **M. Sébastien PESENTI** confirme l'information, et a été témoin de désordres organisationnels provoqués par des présences non-souhaitées. **Mme Isabelle MACHERET** suggère de rappeler l'information relative aux terrains autorisés dans le Collex-Bossy Infos.

7.3 Interdiction de passage sur le Marquet et à Vireloup

M. Gyl VIGNERON regrette l'apparition massive de panneaux blancs et noirs d'interdiction de circulation (à pied) le long de la route longeant le Marquet, lieu initialement dévolu à la promenade. Il s'agit de « zones de compensation écologique ». Il se demande qui est à l'origine de cette décision, qu'il juge excessive.

M. Barthélémy ROCH indique que beaucoup d'agriculteurs sont rémunérés par la Confédération pour créer ces « zones de compensation écologique » qui ont pour vocation de préserver la faune et la flore. Six panneaux ont été positionnés, sachant qu'un passage massif était constaté à l'endroit relevé. **Mme Dorothea NOLL** indique que ces zones sont sans pesticides, et destinées au maintien optimal de l'environnement. Se frayer un passage engendre une perte de revenu pour les agriculteurs sachant que les effets d'un passage répété se constatent aisément.

M. Sébastien PESENTI va reprendre ce dossier à la commission infrastructures. A Bossy, il n'y a plus de couloirs / corridors pour la faune. Tout est en « parc » clôturé, ce qui pose des problèmes de maintien de la biodiversité. Une réflexion plus étendue sur la question de la préservation de la faune et de la flore est souhaitable. **M. Ricardo MUÑOZ** suggère d'inviter M. Nicolas Baumgartner, agriculteur responsable du réseau agro-environnemental. Il ne sera pas possible de le recevoir à la prochaine commission, sachant qu'un représentant des routes et infrastructures du Canton est déjà invité. M. Nicolas Baumgartner sera convié à exprimer son point de vue à la commission d'après.

Mme Jenny BOYE suggère de communiquer autour de cette information dans le prochain Collex-Bossy Infos. **M. Barthélémy ROCH** propose d'attendre, dans un premier temps, la tenue de la séance en présence de M. Nicolas Baumgartner.

Mme Dorothea NOLL lève la séance à 21h13.

La présidente du Conseil municipal
Dorothea Noll

La secrétaire de mairie
Danielle Toninato